



Projet collectif sur mesure

Appel à projet :

**Travailleurs en situation de handicap d'ESAT ou d'EA :
*Vers la retraite, anticiper son départ, s'informer et poursuivre la construction de son parcours de vie***

Proposition à retourner **exclusivement par mail**
au plus tard le 08/06/22

OPCO Santé / Délégation Régionale Ile-de-France

A l'attention de :
Laurence Daussy – Chargée de projets territoriaux

e-mail : laurence.daussy@opco-sante.fr



CONTEXTE

1 – OPCO Santé

L'OPCO Santé est l'opérateur de compétences du secteur privé de la santé.

Il est composé des secteurs suivants :

- sanitaire, médico-social et social privé à but non lucratif,
- santé au travail inter-entreprises,
- hospitalisation privée,
- thermalisme,
- et de l'Etablissement Français du Sang.

Il a pour mission de contribuer au développement de l'emploi, des compétences, des parcours professionnels dans son champ, tel que défini ci-dessus.

L'OPCO Santé au niveau national, compte 11 000 établissements adhérents et plus d' 1 000 000 de salariés couverts.

Présent sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra marin, l'OPCO Santé est composé de 25 implantations régionales dont l'île-de-France.

2. La problématique :

La population française vieillit, le secteur des ESAT et des Entreprises Adaptées se trouve aujourd'hui également impacté par cette évolution, notamment des travailleurs en situation de handicap.

Dans les ESAT, une augmentation de la longévité constitue un enjeu qui conduit à l'émergence de préoccupations portant sur l'accompagnement à la cessation d'activité professionnelle et le passage vers la retraite. En effet, l'appui à la construction des parcours de vie conduit les structures à prendre de plus en plus en considération les personnes en situation de handicap vieillissantes.

Le travail protégé permet aux travailleurs en situation de handicap d'accéder à une vie sociale et professionnelle grâce à des conditions de travail aménagées. Ainsi, envisager la cessation d'activité conduit à anticiper de multiples transitions qui impacteront le quotidien de ces personnes. A l'instar des salariés du milieu ordinaire, il paraît important de prévoir ces changements et d'aménager une adaptation à un rythme individuel choisi et non subi.

Le deuil d'une identité professionnelle lors du passage à la retraite, est d'autant plus accru par la situation de handicap que les ESAT et EA proposent un accompagnement professionnel mais aussi institutionnel. La sortie de ces structures questionne donc le recours à de multiples protections : l'accès aux soins, aux droits sociaux, aux liens sociaux, à la citoyenneté et même au logement (ou à l'hébergement).



De plus, cette transition s'accompagne d'une réponse sociale majoritaire : une orientation vers un EHPAD. Or, celle-ci peut s'avérer inadaptée car l'ex travailleur d'ESAT risque d'être confronté à des difficultés d'intégration à ce nouveau collectif par sa différence d'âge, de centres d'intérêt, de niveaux de dépendance etc.

A l'initiative de plusieurs adhérents OPCO Santé idF, il sera donc proposé une action visant à permettre aux travailleurs en situation de handicap d'ESAT et EA de se projeter dans un avenir serein à la suite de l'arrêt de leur activité professionnelle. Elle permettra de construire des parcours individuels adaptés et non « fléchés ».

OBJECTIFS DE FORMATION

Objectif de la formation :

Anticiper son départ de l'ESAT ou de l'EA, s'informer et poursuivre la construction de son parcours de vie.

Objectifs pédagogiques :

- Elaborer son nouveau projet de vie : questionner une éventuelle mobilité géographique, anticiper les effets de l'évolution de son handicap, prévoir l'évolution des ressources financières, s'assurer du maintien des liens sociaux dans d'autres contextes que l'ESAT ... ;
- S'informer sur l'accès aux droits à la pension de retraite travailleur handicapé, constituer son dossier en appréhendant les différentes pensions et prestations dont l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH);
- Questionner sa domiciliation actuelle (particulièrement s'il s'agit d'un foyer d'hébergement) et future à la suite d'une cessation d'activité ;
- S'appuyer sur l'entourage, différencier les interlocuteurs pour les prestations (santé, hébergement, ressources financières etc), les partenaires institutionnels, les services d'aide et soins à domicile, l'action sociale ... ;
- Dans le respect des rythmes individuels, situer dans le temps les différentes démarches (personnelles, administratives ...) à venir et les interlocuteurs pour chacune.



Livrable attendu :

- Livret individualisé décrivant le parcours envisagé vers la retraite dont le contenu sera communicable aux accompagnateurs de l'ESAT.

PUBLIC VISE

Les travailleurs en situation de handicap vieillissants en ESAT et en Entreprises Adaptées.

ORGANISATION DE LA FORMATION

1. CONDITIONS DE DEROULEMENT :

L'organisme de formation s'engage à :

- Travailler de manière collaborative avec l'OPCO Santé sur ce projet, et adapter les contenus et méthodes aux réalités professionnelles des stagiaires ;
 - Désigner un responsable pédagogique ;
 - Animer les sessions de formation ;
 - Envoyer à l'OPCO Santé les supports de formation remis aux stagiaires au moins 15 jours avant le démarrage de l'action ;
 - Préciser les fondements théoriques sur lesquels il s'appuiera ;
 - Faire des recommandations sur :
 - ✓ **L'implication de l'encadrement** (séminaire de lancement, intégration sur certains temps de la formation, restitution...)
 - ✓ Les modalités de collaboration, suivi et restitution avec l'OPCO Santé
 - ✓ **Divers outils** permettant plus de collaboration entre les différentes structures de l'association
 - ✓ **L'organisation et la composition des groupes.**
 - Organiser le suivi administratif (envoi des convocations, évaluation à chaud et à froid, gestion des remplacements, annulations...).
- **Profil des intervenants**

Les intervenants proposés devront posséder

- Une bonne connaissance du secteur, de ses établissements et du public formé ;
- Une expérience conséquente en animation pédagogique et en dynamique de groupe ;
- Une expertise sur la thématique abordée.

2. DUREE :

+/- 2 jours, modalités à proposer par l'organisme de formation.



3. CALENDRIER ET RYTHME :

La formation se déroulera entre septembre et décembre 2022.

4. NOMBRE DE GROUPES :

La taille des groupes ne saurait dépasser 12 personnes.

Entre 2 et 3 groupes de formation sont prévus sur le second semestre 2022 en inter établissements.

5. LIEU DE LA FORMATION :

Le prestataire se chargera de l'organisation logistique (location ou mise à disposition d'une salle pour la formation, organisation des repas pris en commun avec les stagiaires...)

Les salles proposées devront se situer dans Paris intramuros et devront être facilement accessibles par les transports en commun. Elles devront également être accessibles aux personnes en situation de handicap.

Les frais inhérents à l'organisation logistique devront être distingués des frais pédagogiques.

EVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

L'organisme de formation proposera les niveaux d'évaluation suivants afin de mesurer les effets de cette action :

- **Une évaluation formative** à l'initiative du formateur, dont l'objectif est de vérifier individuellement que les objectifs pédagogiques ont été atteints, ce qui se traduit par la remise d'une attestation de réalisation répondant aux exigences de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie.
- **Un bilan oral** lors de la dernière journée de formation et en présence des participants, des formateurs et d'un représentant de l'OPCO Santé Ile de France. Ce bilan a pour objet d'évaluer la pertinence du dispositif de formation, le degré de satisfaction des stagiaires et les éventuelles améliorations à apporter dans la perspective d'une reconduction.
- **Un questionnaire de satisfaction en ligne** fourni par l'OPCO Santé, lien à transmettre à l'issue de la formation à chaque participant, prévoir le temps de le renseigner de préférence sur le temps de la formation. Possibilité pour le stagiaire de le remplir après la formation, faute d'équipement connecté ou de qualité du réseau, mais non souhaité. L'OPCO Santé s'engage à communiquer les résultats au prestataire dans les meilleurs délais.
- **Un rapport d'évaluation**, rédigé par le prestataire, analysant les conditions de la mise en œuvre de l'action, notamment au regard des aspects suivants :
 - modalités pédagogiques (pertinence du contenu, du rythme, des choix pédagogiques) ;
 - évaluation des effets produits par l'action (atteinte des objectifs pédagogiques, autres effets);
 - évaluation des acquis ;
 - préconisations d'amélioration et autres besoins de formation repérés.



- **L'évaluation de l'ensemble du dispositif à 3 mois** visant à mesurer l'évolution des pratiques suite à la formation.

Le rapport sera constitué en 8 parties :

1. Nombre de stagiaires/ nombre de groupes ;
2. Objectifs de formation ;
3. Les moyens et méthodes pédagogiques proposés en précisant les adaptations effectuées en cours de mise en œuvre ;
4. Déroulement/séquençement de la session de formation ;
5. Adhésion des stagiaires à la formation et à la démarche proposée ;
6. Synthèse de toutes les évaluations « à chaud » et verbatim ;
7. Effets de la formation ;
8. Pistes d'amélioration et suggestions.

CRITERES DE SELECTION

Les critères de sélection des candidatures s'apprécieront dans l'ordre suivant :

1. Qualité de la proposition de formation

- Adéquation entre les objectifs du cahier des charges et les contenus proposés
- Originalité et pertinence de l'organisation pédagogique (contenus, méthodes)
- Pertinence des supports pédagogiques
- Pertinence des modalités de suivi et d'évaluation.

L'organisme de formation pourra proposer une approche multimodale dans ses dispositifs pédagogiques. Cette possibilité correspond à la volonté de l'OPCO Santé de penser la formation différemment en s'appuyant notamment sur les enseignements des neurosciences et leur impact sur nos méthodes d'apprentissage. Quelques exemples de moyens qui pourront être proposés si pertinents :

- Partie de la formation réalisée à distance : webinaires, classes virtuelles...
- Modèle participatif style « forum », plate-forme collaborative, classe inversée,
- Padlet, sondage ou quizz, nuages de mot, mind mapping, missions et gamification,
- Utilisation de capsules vidéo,
- Séquences de micro learning ...

Toute suggestion sera la bienvenue.

La formation devra être la plus pragmatique et interactive possible afin de favoriser le transfert en situation de travail. Elle alternera entre apports théoriques et exercices d'analyse de situations.



La formation devra comporter :

- Des apports de contenus théoriques et méthodologiques ;
- Des temps d'échanges de pratiques, de co-développement ou d'apprentissage par les pairs ;
- Des outils concrets et opérationnels : des grilles de lecture et d'analyse afin de mieux comprendre les situations rencontrées ;
- Des temps d'évaluation formative.

2. Moyens humains mis à disposition de la formation :

- Expérience et qualification des formateurs pressentis

3. Références de l'organisme dans le secteur d'activité ou dans le domaine de l'action

4 - Coût de la prestation (prix/jour/groupe)



Nom du prestataire

DOSSIER DE CANDIDATURE

Nom du prestataire

--

I. Coordonnées

Interlocuteur référent de la mission : Téléphone : Email : N° de SIRET :	
Interlocuteur administratif : Téléphone : Email :	
Adresse :	
Téléphone :	
Fax :	
Site internet :	



II. *Présentation de l'organisme et référence en lien avec la problématique visée.*

Nous vous remercions de préciser le nom, la fonction et les coordonnées des personnes contact.

Nous sommes susceptible de prendre contact avec certains d'entre eux.

Présentation des démarches qualité mise en œuvre

Une page maximum

III. *Analyse de la demande et proposition d'intervention*

III-A. Décrivez votre compréhension du contexte et de la demande de l'association. Décrire les enjeux et les objectifs de la formation selon vous.

2 pages maximum



III-B. Présentez les consultants mobilisés sur cette intervention et leur expérience en lien avec la demande (Connaissance : secteur, public, thématique)

Joindre les CV des consultants

III-C. Décrivez votre approche pédagogique et méthodologique ainsi que les supports utilisés (supports d'intervention et support stagiaires)

1 extrait des supports sera remis en annexe.

Une page maximum

III-D. Précisez votre déroulé pédagogique

Module	Objectifs	Contenus	Méthodes et supports	Durée

IV - Système d'évaluation. Précisez le système ainsi que les critères d'évaluation proposés. Une attention toute particulière est accordée à l'évaluation des actions de formation menées. Quelques exemples de supports d'évaluation seront transmis en annexe.

V- Modalités de collaboration avec l'association et l'OPCO Santé.



VI- Éléments financiers

Coût de la journée d'intervention – (incluant : les supports, les frais de déplacement et l'ingénierie en amont)

TTC

Coût de l'évaluation à froid

TTC

Le dossier complet devra être transmis exclusivement par messagerie électronique à l'adresse suivante :

laurence.daussy@opco-sante.fr

Les documents seront présentés sous un format informatique standard : Powerpoint, Word, Acrobat...

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Je certifie l'authenticité des informations portées sur la présente proposition d'intervention

Fait le à

Annexe 1 : Fiche synthétique (à renvoyer sous format WORD – 2 pages max)

Référence du prestataire	
Références : Connaissance du secteur, du public et de la thématique	
Qualité des intervenants	
Action proposée	
Titre	
Objectifs	
Public et nombre de stagiaires	
Contenu	
Démarche pédagogique	
Supports	
Evaluation	
Durée, rythme et Coût	
Commentaires ou informations diverses	